Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/France-Civaux-Pollution-au-tritium

4 janvier 2012

France : Civaux : Pollution au tritium des eaux souterraines sous la centrale

Le 4 janvier 2012, un prélèvement réalisé dans les eaux souterraines de la centrale de Civaux a révélé une activité volumique en tritium de 540 Bq/l alors que les mesures attendues sont normalement inférieures à 8 Bq/l. Le Réseau "Sortir du nucléaire" et plusieurs associations locales ont déposé plainte.

Le site de Civaux abrite la centrale nucléaire exploitée par EDF dans le département de la Vienne, à 30 km au sud de Poitiers. Cette centrale nucléaire est constituée de 2 réacteurs à eau sous pression.

Le 4 janvier 2012, un prélèvement dans les eaux souterraines de la centrale a été réalisé par EDF. Les résultats d'analyse de ce prélèvement, reçus le 13 janvier 2012, ont révélé une activité volumique en tritium de 540 Bq/l alors que les mesures attendues au niveau de ces eaux souterraines sont normalement inférieures à 8 Bq/l.

Le fonctionnement d'une centrale nucléaire produit des effluents contenant des éléments radioactifs. Parmi ces éléments, il y a le tritium qui est un isotope radioactif de l'hydrogène. A la centrale de Civaux, ces effluents sont traités, conditionnés dans des réservoirs appelés KER puis rejetés dans la Vienne suivant les modalités et les limites fixées par les prescriptions de rejet. Une capacité de rétention est associée à ces réservoirs KER pour collecter leurs fuites éventuelles. Cette rétention doit être étanche aux produits qu'elle pourrait contenir.

Or, suite à une inspection de l'ASN du 17 janvier 2012 (voir le rapport, en document joint), il s'est avéré que le revêtement de la capacité de rétention des réservoirs d'effluents KER était dégradé en de nombreux endroits et n'assurait plus sa fonction d'étanchéité. Ainsi, du fait d'une fuite sur un circuit relié à un des réservoirs KER, de l'eau contenant du tritium s'est accumulée dans cette capacité de rétention non étanche, ce qui a conduit à un rejet non maîtrisé de tritium dans l'environnement.

Cet événement révèle, chez l'exploitant de la centrale de Civaux, des manquements graves et une attention largement insuffisante à l'égard des risques de contamination par le tritium.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé plainte le 7 février 2012. L'ACEVE, UFC 86 et Vienne Nature

Environnement ont également entrepris la même démarche.

Pour en savoir plus sur cette action juridique :
https://www.sortirdunucleaire.org/Reseau-sortir-du-nucleaire-Civaux